



1. Documents à envoyer au service parrainage de l'UDAF : l.montaud@udaf.fr

- Une copie du livret de famille (ou CNI pour les non marié(e)/ pas d'enfant(s))
- Une attestation d'honorabilité pour toutes personnes majeures résidant dans le domicile (gratuit et délivré par mail : <https://honorabilite.social.gouv.fr/>) (note : il sera à renouveler tous les 6 mois)
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile et habitation
- Une attestation d'assurance automobile et/ou moto (si vous êtes véhiculé(e))

2. Adhésion à adresser à l'association PP13 : parrainagedeproximite13@gmail.com

- Bulletin d'adhésion à l'association Parrainage de Proximité des Bouches-du-Rhône
- Le règlement de l'adhésion de 30€ à l'ordre de l'association Parrainage de Proximité des Bouches-du-Rhône

